

Rapport d'activité

CHRS Georges Dunand



Année 2010

Table des matières

Synthèse du rapport.....	3
1. Présentation du service ou du centre.....	4
1.1. Les missions du centre	4
1.2. Historique rapide du centre	4
1.3. Moyens matériels et humains	5
1.3.1. Moyens humains	5
1.3.2. Moyens matériels - capacités - patrimoine.....	7
1.4. Objectifs du service ou du centre.....	7
1.5. Méthodes de travail et fonctionnement.....	8
1.6. Les formations de l'année	8
2. Activité de l'année 2010.....	9
2.1. Evénements et faits marquants de l'année	9
2.2.1. Récapitulatif des séjours	9
2.2.2. Durées des séjours et comparaison avec les années précédentes	11
2.2.3. Caractéristiques des publics et origines des demandes	11
3. La réalisation de la mission.....	11
3.1. Expression des personnes accueillies.....	11
3.2. Résultats en matière de logement.....	11
3.3. Les actions de l'année 2010.....	12
3.3.1. La mission éducative	Erreur ! Signet non défini.
3.3.2. Le processus de professionnalisation.....	132
3.3.3. Le cyberspace.....	13
3.4. Les partenariats	13
3.4.1 Les partenariats au sein du mouvement ou de l'association.....	13
3.4.2 Les partenariats avec les autres associations	13
3.4.3. Les partenariats avec les pouvoirs publics.....	14
3.5. Les difficultés rencontrées	14
4. Les perspectives pour l'année 2011	15
4.1. Les projets	15
4.2. Améliorer les pratiques.....	15
5. Annexes	16
5.1. Les chiffres clés de 2010.....	16
5.2. Organigramme	17
5.3. Rapport budgétaire.....	18

Synthèse du rapport

Le CHRS Georges Dunand d'une capacité de 54 lits repos, accueille un public adulte en situation d'exclusion qui présente des problèmes de santé divers, nécessitant une prise en charge sanitaire et un accompagnement social spécifiques en fonction du parcours et du projet d'insertion de chaque accueilli. La dimension sanitaire prend donc une place importante dans la prise en charge éducative de ce public vulnérable. Des actions de sensibilisation et de prévention des risques sanitaires sont mises en place avec le concours de divers partenaires sous forme d'ateliers de sensibilisation sur les conduites addictives (alcool, drogues,...)

L'année 2010 a été particulière aussi bien pour l'équipe que pour les personnes hébergées dans le sens où nous avons dû déménager vers d'autres locaux en l'occurrence l'hôpital Broussais (Paris 14^{ème}) pour permettre le démarrage des travaux d'humanisation du centre Georges Dunand.

L'aménagement dans de nouveaux locaux s'est déroulé sans grande difficulté grâce à des réunions d'information et de préparation des personnes accueillies. Le chantier a duré 6 mois, de janvier à juillet 2010. Les personnes hébergées et toute l'équipe étaient ravies de réintégrer des locaux plus accueillants, mieux agencés et beaucoup plus esthétiques.

L'équipe a finalisé la seconde phase du processus « parcours de professionnalisation » entamé en 2009. Il s'agit d'un projet initié conjointement par l'association Emmaüs, l'Unifaf et Buc ressources dont l'objectif est de traduire les expériences individuelles de l'équipe en compétence collective pour une meilleure prise en charge des personnes accueillies. Cette seconde phase a permis de déterminer les besoins et évaluer les capacités individuelles de chaque membre de l'équipe à s'inscrire dans un projet de formation qualifiante en vue d'une réelle professionnalisation de l'équipe.

Pour poursuivre dans la même dynamique, des séances de l'analyse de la pratique professionnelle ont lieu mensuellement depuis septembre 2010. Les membres de l'équipe échangent, réfléchissent ensemble sur leurs pratiques avec l'aide d'un intervenant extérieur.

Nous avons consolidé notre partenariat avec le SMES (Santé Mentale et Exclusion Sociale) de l'hôpital Sainte Anne et le CMP (Centre Médico-psychologique) Alésia (Paris 14^{ème}) Sachant que parmi les 54 personnes accueillies, les 2/3 présentent une fragilité psychologique une des conséquences des années d'errance marquées par des séjours plus ou moins longs à la rue ou dans des hébergements précaires. D'où la nécessité de l'intervention d'un psychologue auprès de ce public pour prévenir à temps certaines décompensations psychiques qui peuvent mettre en danger aussi bien l'équipe que les accueillis. Nous renouvelons donc notre demande pour le recrutement d'un psychologue à mi-temps pour une meilleure prise en charge des difficultés des personnes accueillies.

Nos projets pour l'année 2011 seront de renforcer le fonctionnement en CHRS et la consolidation de nos partenariats pour une meilleure prise en charge des personnes accueillies dont la particularité réside dans leur double fragilité sanitaire et sociale.

De nouvelles actions éducatives seront mises en place courant 2011 et en particulier, un atelier cuisine dans le cadre du projet « Manger-Bouger » et la création d'un jardin-potager au sein de la structure. Les personnes accueillies participeront activement à la concrétisation de ces 2 projets qui entrent dans le cadre de la mission d'insertion que tout Chrs doit remplir.

Nous comptons également mettre en place des groupes de parole avec des intervenants extérieurs pour aborder avec les personnes hébergées des thèmes comme l'hygiène, l'équilibre alimentaire, la vie affective et sexuelle,... Ces espaces d'expression ont pour objectif de libérer la parole, prendre en compte l'avis des accueillis et inscrire les personnes dans un principe de réalité conformément à la loi du 02 janvier 2002.

. Présentation du service ou du centre

Le CHRS Georges DUNAND est situé au 18, rue de l'Aude, au cœur d'un « petit village parisien » du 14^{ème} arrondissement parisien à deux pas du parc Montsouris. Ce quartier tranquille offre bien des avantages pour les personnes accueillies dans le centre ainsi que pour l'équipe éducative.

En effet, sa situation privilégiée préserve le centre de bien des nuisances et en particulier du bruit. Les relations avec le voisinage sont très cordiales, notamment avec les commerçants de proximité avec qui s'est instauré au fil des années un climat de confiance réciproque.

Chaque année, le centre participe à la fête de quartier organisée par les commerçants, ce qui a permis de nouer de solides liens avec ceux-ci.

De plus, l'équipe de compagnons du centre entretient d'excellents rapports avec le proche voisinage, n'hésitant pas à rendre de menus services lorsqu'on fait appel à eux.

Au centre Georges Dunand, 54 « lits repos » sont ainsi réservés à des personnes en très grande précarité qui ont besoin de « se poser » avant de pouvoir reprendre leur chemin mais qui ne présentent pas de pathologies lourdes ni de maladies en cours d'évolution et ne nécessitent pas de soins médicalisés.

1.1. Les missions du centre

Les missions du centre en lien avec le projet associatif:

Répondre à une nécessité de mise à l'abri immédiate d'un public en difficulté sociale et en rupture d'hébergement

Accueillir le public orienté vers le centre selon des critères santé

Proposer un hébergement : Dans la prévention et la lutte contre l'exclusion, la solution d'hébergement proposée par le centre « Georges DUNAND » au public peut se concevoir :

*en termes « d'hébergement de stabilisation et de réinsertion » : stabilisation de l'errance dans un premier temps et de réinsertion pour une durée variable selon le projet de l'accueilli dans un 2^{ème} temps, renouvelable suivant la situation.

1.2. Historique rapide du centre

Ancienne clinique d'une superficie de 1000 m² bâtie sur cinq étages, il a ouvert ses portes en Novembre 1997. L'hébergement est en chambre double sur 5 étages avec chacun 3 salles d'eau et 3 toilettes. Une salle de restauration commune, une salle d'animation et 5 bureaux pour l'équipe.

Il fut centre d'hébergement d'urgence de 1997 à 2007 fonctionnant de 17H00 à 8H00 en semaine et 24H/24 le week-end. Dans le courant de l'année 2007 suite au PARSA¹ il a été dans un premier temps centre de stabilisation ouvert 24H/24 puis CHRS à partir du mois d'octobre 2007.

¹ PARSA - Plan d'Action Renforcé en direction des personnes Sans Abri

1.3. Moyens matériels et humains

Le centre dispose d'un personnel, qualifié et permanent, travaillant en réseau avec les autres partenaires du département afin d'établir d'une part conditions optimales en matière d'accueil et d'hébergement et d'autre part d'assurer une continuité des prises en charge de la personne dans un autre type d'hébergement plus pérenne.

1.3.1. Moyens humains

* 1 éducateur chef

Le chef de service assure en lien avec le directeur du territoire Paris-Sud une fonction d'encadrement. Il est garant de la mise en œuvre du projet associatif au travers des actions qu'il organise et coordonne.

Ses missions principales sont :

- ❖ L'encadrement
- ❖ Organisation et coordination des activités
- ❖ Gestion de l'équipe
- ❖ Animation des réunions institutionnelles mensuelles
- ❖ Statistiques; résumés d'intervention ; et rapports de gestion
- ❖ Présence aux réunions internes et externes
- ❖ Relations partenariales

* 3 travailleurs sociaux

Le travailleur social réalise l'accompagnement et le suivi social des personnes orientées. Sa mission est d'accompagner le résident dans son projet après avoir réalisé un diagnostic social. Il intervient pour les projets individuels et collectifs selon les besoins de la structure et de ses hébergés.

Ses missions principales sont :

- ❖ Accueil
- ❖ Ecoute
- ❖ Animation du lieu
- ❖ Accompagnement socio-éducatif dans le cadre de projet individualisé
- ❖ Entretiens individualisés
- ❖ Soutien du public dans ses démarches
- ❖ Orientation du public

* 5 auxiliaires socio-éducatifs

L'auxiliaire socio-éducatif se situe par sa fonction d'accueil, d'écoute et d'hébergement au cœur des actions centrées sur le public. En entière collaboration avec les autres membres de l'équipe et en sollicitant la participation des accueillis, il anime le centre avec pour objectif d'en faire un véritable lieu de vie et de ressources.

Ses missions principales sont :

- ❖ Pré accueil
- ❖ Accueil tout au long de la nuit
- ❖ Présentation du règlement intérieur, présentation du lieu et des services.
- ❖ Ecoute

- ❖ Dimension hôtelière : aménagement de l'espace d'accueil ; décoration et animation des lieux de vie, distribution des repas après 20H00, affichage, distribution des draps et des produits d'hygiène, respect de l'intimité des personnes accueillies ; permanence téléphonique nocturne ; préparation et la distribution des petits déjeuners.
- ❖ Participation à la vie d'équipe et aux réunions mensuelles
- ❖ Participation à certaines activités déléguées par le responsable (logistique)
- ❖ Mise en œuvre de la loi du 2 janvier 2002
- ❖ Prise en charge de la vie quotidienne en fonction des besoins du public
- ❖ Anticipation, identification et gestion des situations de crise génératrices d'agressivité
- ❖ Conditions de sécurité et règles d'hygiène au quotidien
- ❖ La transmission des informations
- ❖ Rédaction des messages et des informations dans le cahier de liaison
- ❖ Relations téléphoniques

*2 agents d'accueil :

En contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE) Les deux agents d'accueil assurent l'accueil du public, la permanence téléphonique, prise et transmission des messages distribution du courrier. Leur intégration dans l'équipe a permis de libérer les auxiliaires socio-éducatifs de la permanence téléphonique pour remplir entièrement leur mission éducative envers les personnes accueillies.

* 2 médecins bénévoles:

Garant du suivi médical et du projet de repos, le médecin est en lien direct avec le prescripteur médical et permet d'intégrer la durée de séjour dans le contrat de prise en charge. Il assure des consultations une fois par semaine. Le médecin assure la confidentialité des données, le partenariat et l'orientation médicale.

* 2 compagnons

Leurs missions renvoient en premier lieu à la réalisation des conditions optimales d'accueil dans le centre. Pour ce faire, ils assurent le premier accueil ; le service des repas et diverses prestations selon les nécessités du service.

Leurs missions principales sont :

- ❖ La mise en place des conditions optimales d'accueil du public
- ❖ Pré-accueil (Accueil à la porte...)
- ❖ Ecoute
- ❖ Distribution et animations des repas
- ❖ Présences auprès des personnes admises au centre.
- ❖ La participation à la réalisation du projet d'établissement
- ❖ Participation à la vie d'équipe et aux réunions mensuelles

* 1 agent d'entretien

L'agent d'entretien assure le nettoyage des espaces collectifs. Le choix de recruter un salarié en contrat aidé entre dans le cadre d'une mission d'insertion que le centre souhaite développer en direction des personnes en situation précaire, ayant suivi une formation d'agent de nettoyage. En effet, la spécificité santé du centre impose une propreté irréprochable effectuée par un vrai professionnel.

* et une équipe de bénévoles (au nombre fluctuant)

Chaque bénévole investit un champ d'intervention qui lui semble le plus en adéquation avec le respect de ses désirs, de ses motivations et de ses compétences. Les animations sont proposées aux accueillis selon les disponibilités de l'équipe et les possibilités matérielles.

L'intervention des bénévoles se fait toujours sous la responsabilité des salariés, notamment du responsable de centre, qui ont seuls la responsabilité de la bonne marche de l'établissement et des activités.

Un bénévole photographe portraitiste a effectué un travail sur le regard à travers les portraits des personnes hébergés qui ont accepté de participer activement à ce projet.

1.3.2. Moyens matériels – capacités – patrimoine

Les locaux

Etude de l'implantation géographique:

Préalablement à son ouverture, le local a fait l'objet d'une réfection, dont l'objectif premier fut de remodeler en profondeur un bâtiment considéré comme obsolète, tant dans sa forme que dans son fonctionnement.

Cette rénovation a été conçue pour répondre à la problématique sociale définie, tout en lui permettant de s'intégrer parfaitement dans le paysage urbain qu'offre le quartier des artistes. De par sa localisation géographique, le centre est situé à proximité:

- Des transports en commun (Bus ; métro RER)
- Des accueils de jour «la Boutique Solidarité, Agora, Bichat, Maison du 13ème»
- L'hôpital Sainte Anne
- Et un ensemble de partenaires du 14ème arrondissement

Etude de l'implantation technique :

Avant d'être racheté par la Société HLM Emmaüs, le centre était une clinique. Il est bâti sur 5 étages et 5 sous-sols répartis comme suit :

Les 1er sous-sols, 1er, 2ème, 3ème, 4ème et 5ème étage sont réservés aux personnes accueillies ou hébergées.

D'autre part, les quatre autres niveaux en sous-sol qui servent pour le stockage des dons et autres matériels divers.

Ce bâtiment dispose aussi :

- ❖ D'une salle d'animation avec un espace bibliothèque,
- ❖ D'un bureau (au rez-de-chaussée) pour le responsable de centre,
- ❖ De trois bureaux pour les travailleurs sociaux,
- ❖ D'un bureau d'accueil (juste à l'entrée) avec un poste standard
- ❖ D'une salle d'attente (au rez-de-chaussée).
- ❖ D'une salle de restauration.

1.4. Objectifs du service ou du centre

Les objectifs du centre sont :

- ❖ Créer du lien social
- ❖ Répondre dans l'urgence aux besoins élémentaires
- ❖ Soutenir l'hébergé dans son parcours
- ❖ Promouvoir l'autonomie
- ❖ Orienter

1.5. Méthodes de travail et de fonctionnement

Le centre est ouvert 24H/24 et toute l'équipe se relaye afin d'encourager et d'accompagner l'accueilli dans son parcours.

L'accueillant adopte des attitudes chaleureuses, positives, d'acceptation, de disponibilité, de bienveillance, qui incarnent à elles seules des conditions indispensables à l'accueil à la rencontre et à la création d'une relation.

Suite aux premiers instants, l'accueillant amène l'accueilli à se poser
L'accueillant fournit quelques renseignements nécessaires à l'accueilli, afin que ce dernier puisse se situer dans un cadre aux repères d'espace et de temps établis.

Les objectifs étant de :

- ❖ Soutenir l'hébergé par un hébergement adaptée à l'état d'avancement de ses démarches et de son projet
- ❖ Favoriser des démarches participatives (participations financières, participation aux tâches collectives...)
- ❖ Amener l'hébergé à devenir acteur de son parcours vers l'autonomie
- ❖ Inscrire cet accompagnement par l'hébergement au sein d'un travail partenarial.

Les réunions d'équipe :

-Réunion de synthèse : réunion hebdomadaire, elle a lieu tous les mardis matin et regroupe autour du chef de service, les travailleurs sociaux, le permanent qui est de service la matinée ainsi que le stagiaire éducateur-spécialisé. Lors de cette réunion diverses informations sont échangées sur les situations qui posent des difficultés à l'équipe et les projets individuels des personnes accueillies sont évalués.

-Réunion de fonctionnement : réunion mensuelle, regroupant l'ensemble des membres de l'équipe. Diverses informations et directives sont transmises à l'équipe. C'est lors de cette réunion que sont débattues l'ensemble des difficultés rencontrées par chaque membre de l'équipe dans son travail au quotidien. Des décisions sont alors prises pour y remédier rapidement.

Réunion de l'analyse de la pratique professionnelle : réunion mensuelle, au cours de laquelle l'équipe en présence d'un intervenant extérieur échange sur ses pratiques et réfléchit d'une part sur les forces et les limites de chacun dans le cadre de son intervention et d'autre part sur les améliorations susceptibles d'être apporter pour une meilleure prise en charge du public.

1.6. Les formations de l'année

1.6.1 Processus « parcours de professionnalisation »

Un travail de réflexion qui a duré un an et demi, l'ensemble des membres de l'équipe ont été associés à ce travail dans le cadre d'un processus de parcours de professionnalisation initié conjointement par l'association Emmaüs, l'organisme Unifaf et Buc ressources et dont l'objectif est de traduire les expériences individuelles de l'équipe en compétence collective pour une meilleure prise en charge socio-éducative des personnes accueillies. Ce processus s'est déroulé en deux phases, une première phase collective avec comme objectif de faire travailler l'équipe autour de thèmes fédérateurs et une seconde phase individuelle pour déterminer les capacités et les besoins de chacun des membres de l'équipe à s'inscrire dans un projet de formation qualifiante.

1.6.2 Formations internes

1.6.2.1 Formation « 1^{er} secours »

Quatre membres de l'équipe ont pu suivre cette formation afin qu'ils puissent en cas de nécessité intervenir efficacement avant l'arrivée de secours.

1.6.2.2 Ecrits professionnels :

Deux travailleurs sociaux du service ont suivi une formation sur les écrits professionnels dans le cadre du développement de compétences.

2. Activité de l'année 2010

2.1. *Evénements et faits marquants de l'année*

L'année 2010 a été particulière aussi bien pour les membres de l'équipe que pour les personnes hébergées dans le sens où nous avons dû déménager vers des locaux situés dans l'hôpital Broussais (Paris 14^{ème}) qui ont été mis à notre disposition par la Mairie de Paris pour permettre le démarrage des travaux d'humanisation du centre Georges Dunand.

L'aménagement dans ces nouveaux locaux s'est déroulé sans grande difficulté grâce à des réunions d'information et de préparation des personnes accueillies. Le chantier a duré 6 mois, de janvier à juillet 2010. Les personnes hébergées et l'équipe étaient ravies de réintégrer un centre Georges Dunand flambant neuf avec des espaces mieux agencés et des chambres plus accueillantes.

Le second fait marquant est le parachèvement du processus « parcours de professionnalisation » qui a permis à l'équipe de prendre conscience de l'évolution des métiers du social et de l'importance de la professionnalisation à travers des formations qualifiantes pour être en phase avec l'évolution des besoins et attentes des publics accueillis dans nos structures. Quatre membres de l'équipe ont déjà entamé leurs projets de formation.

Le pôle d'animation de la structure a vécu une année riche en matière d'actions culturelles et éducatives à l'intérieur comme à l'extérieur de la structure notamment la mise des permanences « culture du cœur » les vendredis matin, des sorties cinéma, des sorties aux musées comme le Quai Branly ou le Louvre. Une multitude d'autres activités sont menées au sein de la structure de façon régulière permettant aux accueillis d'échanger autour d'un film qu'ils viennent de visionner « le film du jeudi soir » ou la revue de presse animée par un éducateur de l'équipe favorisant l'expression, l'écoute et la prise en compte des attentes et des besoins du public.

2.2.1. Récapitulatif des séjours

Le centre Georges Dunand a accueilli pour l'année 2010, 91 personnes pour 19710 nuitées.

Année	2010	service	G Dunand			sous service		entrées	43	sorties	48	nuits	19710			
nom, prénom	hébergé		H	65	F	26	type de famille	biparentale	0	âge						
	père		0			mono H		0	18/25	26/35	36/45	46/55	56/65	>66		
	mère		0			mono F		0	5	30	24	20	10	2		
provenance							situation personnelle			état civil						
France	UE	E+	Maghreb	Afrique	Am.N	Am.S	Asie	Isolé	Couple	NRP	Célibataire	Marié	Divorcé	NRP		
59	4	2	12	13	0	0	1	91	0	0	64	11	15	1		
enfants	âge	-10	0	nb d'enfants hébergés	durée de dernière errance					situation administrative						
		11/17	0		0 à 1 mois	1 à 3 mois	3 à 6 mois	> à 6 Mois	NRP	CNI	pass	carte séjour	DA	autre	sans	NRP
	scola risé	M	0		12	5	8	66	0	43	4	25	1	7	11	0
		F	0		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
protection sociale						ressources										
AME	sécurité sociale	CMU	autre	sans	NRP	Salaires	RSA	pension	alloc. Formation	ASSEDIC	alloc. Familiale	API	autre	sans	NRP	
10	55	24	2	0	0	10	37	16	1	7	0	0	11	9	0	
orienté par											critère 1					
externe						interne			démarche personnelle	NRP	A	B	C	D	E	F
115	CHU	ESI	ATLAS	CAFDA	CCAS	autre	CHU	ESI			autre	0	0	0	0	0
0	10	4	1	1	1	2	48	6	18	0	0	0	0	0	0	
orienté vers											critère 2					
rien	externe			interne			logement	Stabilisation	M. Relais	CHRS	A	B	C	D	E	F
	N1	N2	N3	N1	N2	N3					0	0	0	0	0	0
3	7	5	9	10	4	5	2	26	2	18	0	0	0	0	0	0
											critère 3					
											A	B	C	D	E	F
											0	0	0	0	0	0

Pour le cabinet médical

Les deux médecins bénévoles présents 2 après-midi par semaine ont reçu en consultation 420 patients correspondant à une moyenne de 8 patients par semaine.

Sexe : parmi ce public on trouve 84 femmes et 336 hommes

Age : La moyenne d'âge est de 42 ans.

Provenance : Les patients vus en consultation sont des personnes hébergées au centre, des personnes adressées par différents services de l'association et par d'autres partenaires sociaux.

Une convention avec la pharmacie du quartier permet aux patients sans revenus d'acquiescer gratuitement les médicaments prescrits par les médecins.

25 personnes hébergées ont bénéficié de la vaccination contre la grippe A H1 N1 au sein de la structure. Cette opération de vaccination au profit des personnes hébergées a été organisée en collaboration avec la DASS et l'équipe sanitaire du Samu-social.

Opticien

L'opticien bénévole est présent 2 demi - journées par mois. Il a reçu en visite 158 personnes orientées par différents services de l'association. 120 personnes ont bénéficié de :

- 64 paires de lunettes simples
- 56 paires de lunettes progressives

2.2.2. Durées des séjours et comparaison avec les années précédentes

La durée des séjours est en moyenne de 18 mois pour l'année 2010. Cela s'explique d'une part par l'accueil d'un public plus « abîmé » et avec bien plus de difficultés sociales et sanitaires par rapport aux années précédentes (le centre accueillait les années précédentes des personnes avec un emploi) et d'autre part, par le fait que le centre a obtenu le statut CHRS et de fait, L'accompagnement des personnes dans leur projet d'insertion nécessite une durée de séjour plus longue.

2.2.3. Caractéristiques des publics et origines des demandes

Le centre a accueilli en 2010 un public en plus grande précarité sociale et sanitaire que les années précédentes. Cette double fragilité sanitaire et sociale exige un accompagnement soutenu de ce public afin qu'il puisse accéder à l'ensemble de ses droits communs.

Les demandes d'admissions proviennent de diverses structures, centres d'hébergement, E.S.I, hôpitaux.

On peut remarquer sur le tableau ci-dessus que le public est assez homogène en terme de provenance.

3. La réalisation de la mission

3.1. Expression des personnes accueillies

Des réunions avec les personnes hébergées ont eu lieu régulièrement tout au long de l'année 2010 en présence de l'équipe afin de permettre aux accueillis d'exprimer leurs besoins et leurs doléances dans le cadre de leur prise en charge au sein de la structure et faire des propositions pour l'amélioration des prestations offertes. Nous avons insisté au cours de ces rencontres sur la nécessaire implication de tous les accueillis dans la vie du centre et leur réelle collaboration avec l'équipe pour le bien-être de tous.

Les permanences « Culture du cœur » offrent un espace d'expression où sont abordés différents sujets en lien avec la vie culturelle et les loisirs. Lors de ces rencontres les personnes hébergées qui ont effectué une sortie cinéma viennent raconter l'histoire du film et partagé avec les autres hébergés leurs impressions autour du film. Idem pour les sorties au théâtre ou les sorties au musée.

3.2. Résultats en matière de logement

La fragilité sanitaire et socio-économique des personnes accueillies rend difficile leur accompagnement vers un logement de droit commun. L'équipe éducative travaille sur des orientations en logement semi collectif type maison relais, appartements de coordination thérapeutique ou maison de retraite médicalisée. La rareté des places dans ce type de structures rend de plus en plus difficile la mission de l'équipe éducative par le manque de solutions adaptées en matière de relogement pour ce public vulnérable.

3.3. Les actions de l'année 2010

3.3.1. La mission éducative

L'année 2010 a été l'occasion pour le cadre intermédiaire que je suis de poursuivre et de consolider la dynamique managériale au sein de l'équipe alliant un management participatif et une communication fluide à au sein l'équipe pluri-professionnelle. Ce qui a permis de clarifier les missions et les domaines d'intervention de chacun pour une meilleure coordination dans la prise en charge des personnes accueillies même si le chemin reste encore long pour arriver à réaliser les objectifs socio-éducatifs attendus d'un véritable Chrs.

3.3.2. Processus « parcours individuel et collectif de professionnalisation »

Le Centre Georges Dunand a connu en quelques années différents statuts (centre d'hébergement d'urgence puis centre de stabilisation et enfin, centre d'hébergement et de réinsertion sociale) sans que l'équipe ne soit associée ou accompagnée dans ces différents changements qui l'ont quelque peu déstabilisée dans son fonctionnement.

Ces changements ont, non seulement concerné le statut de la structure qui est devenue CHRS mais également la typologie du public par la généralisation des lits repos, destinés à accueillir des personnes avec une double fragilité sanitaire et sociale, nécessitant un accompagnement spécifique et parfois assez lourd.

Le processus de professionnalisation est arrivé pour ainsi dire à point nommé pour permettre à l'équipe de partager d'une part, ses doutes et ses questionnements et d'autre part, réfléchir sur les nouvelles exigences professionnelles induites par ces bouleversements statutaires.

La phase collective a été longue, ardue par moment mais extrêmement bénéfique pour toute l'équipe. C'est une expérience très enrichissante aussi bien pour l'équipe que pour le cadre intermédiaire que je suis. C'est la première fois que l'équipe pluri professionnelle se voit associée à un travail de réflexion.

Même si les rapports entre les membres de l'équipe ce sont quelque peu apaisés, la route reste longue pour parvenir à une réelle synergie. Il est vrai que certains membres de l'équipe portent un nouveau regard sur le public accueilli qui n'est plus celui de l'urgence mais des efforts restent à fournir et des notions pédagogiques à acquérir à travers des formations pour que chacun remplisse entièrement sa mission.

Le socle fédérateur sera sans nul doute le futur projet d'établissement qui sera élaboré avec l'équipe et les personnes hébergées. Un projet d'établissement qui définira clairement le concept « lits repos », intégrera ou pas la dimension santé et fixera les critères d'admissibilité. La question est de savoir quel type de prise en charge doit-on assurer en direction d'un public présentant cette double fragilité sanitaire et sociale ?

Ce travail de réflexion va permettre à l'équipe de faire évoluer ses pratiques professionnelles, aussi bien sur les actions collectives que sur l'accompagnement individuel.

La phase individuelle qui a débuté le 11 février 2010 a permis aux membres de l'équipe de travailler sur leurs projets de formation et d'évaluer les capacités individuelles de chacun. Les membres de l'équipe qui ont participé à cette seconde phase sont au nombre de cinq, un travailleur social, un compagnon et trois auxiliaires socio-éducatifs dont un, a passé avec succès les tests de sélection pour entrer en formation de moniteur éducateur. L'assiduité dont a fait preuve ce groupe tout au long du processus démontre que ces membres de l'équipe ont bien compris l'enjeu de ce dispositif dans l'évolution de leur projet professionnel. Ils sont dans une dynamique de professionnalisation qu'il ne faut surtout pas décevoir. Ils attendent en retour, que leurs efforts soient encouragés et que leurs projets de formation soient soutenus et validés au niveau institutionnel.

Cyber-Espace

Pour l'espace informatique nous avons recensé 2700 passages soit une moyenne de 11 passages par jour. Parmi les internautes, il y a beaucoup d'entraide pour accéder à tel ou tel service.

L'animation du cyberspace est assurée par un travailleur social et un agent d'accueil en contrat aidé pour initier les personnes accueillies à l'outil informatique, les aidés dans leur recherche d'emploi et la rédaction et la mise en forme de leur curriculum vitae.

3.4. Les suivis individuels

Chaque personne accueillie dans le centre bénéficie d'un suivi personnalisé. A l'écoute des demandes, toute l'équipe s'est efforcée de répondre au mieux aux diverses demandes des personnes hébergées au centre Georges Dunand

3.5. Les partenariats

3.5.1 Les partenariats au sein du mouvement ou de l'association

Nous avons fonctionné avec la majeure partie des services de l'association, service emploi, RSA, maraude, accueils de jour, CHRS, centres de stabilisation.... Diverses orientations de part et d'autre ont ainsi pu être réalisées.

Une réflexion est en cours au sein de l'équipe éducative pour proposer à l'hôtel social Poirier de Narçay un partenariat qui consiste à réserver 5 chambres pour le CHRS Georges Dunand pour assurer la poursuite de l'accompagnement des personnes orientées par le CHRS vers cette structure. Le projet consiste à créer un nouveau poste de travailleur social relevant du CHRS qui aura la charge d'une part, d'accompagner les personnes sortantes du CHRS dans leur nouvel environnement et d'autre part aider l'équipe de l'hôtel social Poirier de Narçay à trouver des orientations adaptées pour certains ménages hébergés dans cette structure.

3.5.2 Les partenariats avec les autres associations

Armée du Salut :

Nous avons engagé un partenariat avec le centre Cugnot (Paris 18^{ème}) qui nous a permis d'effectuer des sorties adaptées pour sept hébergés (5 hommes et 2 femmes)

CASP :

Un partenariat est en cours d'élaboration avec le Foyer « Les Maraichers » accueillant des personnes en lits post-hospitaliers.

SSIAD :

Il existe un partenariat entre le centre et l'Association ASSAD 14 qui est un SSIAD, Service de Soins Infirmiers à Domicile.

Culture du Cœur :

Nous avons également un partenariat avec l'association Culture du Cœur depuis 2006. Cette association propose diverses sorties culturelles aux personnes hébergées du centre.

3.5.3. Les partenariats avec les pouvoirs publics

La Direction Régionale Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement (DRIHL)

Notre partenaire privilégié est la DRIHL qui finance la quasi totalité du fonctionnement du centre.

La mairie du 14^{ème}

L'équipe éducative assiste régulièrement aux réunions du réseau SDF organisée mensuellement par la Mairie du 14^{ème}.

Nous sommes également en relation avec les centres médico-sociaux Edison et Saint Marcel (DASES).

3.6. Les difficultés rencontrées

3.6.1. Qualification de l'équipe

La dimension éducative n'est pas incluse dans les pratiques par une partie de l'équipe dans la prise en charge des personnes. L'approche des difficultés doit-être éducative et sanitaire, menée de manière coordonnée et complémentaire. L'équipe éducative est appelée à intégrer dans ses pratiques cette nouvelle approche dans l'accompagnement des personnes accueillies en prenant en compte non seulement les difficultés sociales mais également leurs difficultés physiques et psychiques du public que les aléas de la vie et les années d'errance ont abîmé physiquement, psychologiquement et socialement.

Ce public extrêmement vulnérable nécessite donc un accompagnement spécifique et exige une réelle qualification de l'équipe à travers des formations qualifiantes.

3.6.2. L'orientation du public

La double fragilité des personnes accueillies sur les plans social et sanitaire constitue une difficulté majeure pour trouver des solutions de relogement. Le manque de structures adaptées d'une part et la vulnérabilité sanitaire de ce public font que, les durées de séjour au sein du dispositif lits repos sont et seront de plus en plus longues. En effet, une démarche de soins pour une personne alcool-dépendante nécessite parfois plus de deux années voir plus. Limiter la durée de séjour à 6 mois renouvelable une fois pour un public cumulant des difficultés sanitaires et sociales relève du non sens.

3.6.3. L'absence d'un médecin salarié

L'absence d'un médecin salarié au sein du centre est le chaînon manquant pour l'équipe. En effet, l'équipe a besoin d'évoquer avec le médecin certaines situations, de poser des questions précises qui relèvent de sa compétence. Le chef de service a également besoin d'associer le médecin à certaines décisions qui nécessitent un avis médical. Même si un médecin bénévole est présent une demi-journée par semaine, ceci ne peut pas combler l'absence d'un médecin salarié qui fera partie intégrante de l'équipe. Il assurera un rôle de facilitateur pour la mise en place d'une réelle articulation entre les professionnels du soin et l'équipe éducative afin d'assurer une prise en charge coordonnée et efficace des difficultés sanitaires et sociales des personnes accueillies.

4. Les perspectives pour l'année 2011

La perspective principale pour l'année à venir est la consolidation du fonctionnement en CHRS avec sa spécificité sanitaire.

4.1. Les projets

- Nos projets pour l'année 2011 est de renforcer le fonctionnement en CHRS et la consolidation de nos partenariats pour une meilleure prise en charge des personnes accueillies dont la particularité réside dans leur double fragilité sanitaire et sociale. Une consolidation des conventions avec nos partenaires et la création de nouvelles conventions de partenariats avec d'autres institutions intervenant dans le cadre de la santé mentale tels que le SMES Ste-Anne et le CMP Alésia.
- Election des délégués des étages par les personnes hébergées pour la mise en place d'un Conseil d'établissement qui constituera l'instance représentative des accueillis afin qu'ils puissent participer réellement à la vie du centre.
- Renforcer nos liens et nos échanges avec la mairie du 14^{ème} à travers « le réseau SDF » pour une réelle participation de nos hébergés à la vie de la cité.

4.2. Améliorer les pratiques

- Assurer un meilleur accueil et un accompagnement socio-éducatif de qualité pour les personnes hébergées par une réelle professionnalisation de l'équipe.
- Poursuivre les séances de l'analyse de la pratique professionnelle pour permettre à l'ensemble des membres de l'équipe de prendre du recul et de se questionner sur le rôle, le domaine d'intervention et les limites de chacun.
- Améliorer le service repas en favorisant une implication active des personnes hébergées. Il s'agit d'organiser le service repas sous forme d'un self-service. Le but est d'inciter le public à plus d'autonomie et d'implication dans la vie du centre. L'insertion des personnes et par conséquent leur autonomie passe non seulement par l'humanisation des locaux mais aussi par celle de la qualité des prestations. On doit supprimer les barquettes, les gobelets et les couverts en plastique et mettre à la disposition des personnes de vraies assiettes, de vrais couverts, de vrais verres, ... C'est nettement plus respectueux et valorisant pour les personnes accueillies.
- De nouvelles activités seront mises en place. En particulier, un atelier cuisine dans le cadre du projet « Manger-Bouger ». La création d'un jardin potager au sein de la cour intérieure du centre ce qui permettra aux accueillis de cultiver et cuisiner eux-mêmes leurs légumes provenant directement du potager.
- Des groupes d'expression avec des intervenants extérieurs seront organisés pour aborder avec les hébergés des questions autour de l'hygiène, de l'équilibre alimentaire, la vie affective et sexuelle,... Ces espaces d'expression ont pour objectif de libérer la parole, prendre en compte l'avis des accueillis, inscrire les personnes dans un principe de réalité. L'objectif principal étant l'amélioration de la prise en charge des personnes accueillies conformément à la loi du 02 janvier 2002.

Paris, Le 26 Février 2011

LES CHIFFRES CLES DE 2010

- Nombre de personnes hébergées **91** (Femmes : 26 / Hommes : 65)
- Nombre d'entrées..... **43** (Femmes : 11 / Hommes : 32)
- Nombre de sorties..... **48** (Femmes : 12 / Hommes : 36)

Structure	Nombre
Centre de stabilisation	12
CHRS	6
Maison Relais	2
Logement	2
Espace Hôtelier	3
Hôtel social	1
Hôpital	3
Retour en famille	9
Exclusion	5
Décès	1
Autres	4
Total	48

- Nombre de nuitées..... **19710**
- Nombre de repas servis..... **27375**

Prestations	Journalier	Annuel
Petit déjeuner	20	7300
Déjeuner	25	9125
Dîner	30	10950
TOTAL	75	27375

- Nombre de passages au Cyber-Espace **2700** personnes
- Consultation médicale **420** patients
- Visites Opticien..... **158** personnes
- Participations financières des hébergés..... **23.379,27 €**

Janvier à Décembre 2010	
Espèces	20.259,27 €
Chèque	1790 €
Virement	1330 €
Total	23.379,27€

L'EQUIPE DU CHRS GEORGES DUNAND - ANNEE 2010

Directeur de Territoire Paris-Sud
R. BENFERHAT

Chef de service
B. OUADAH

**Travailleurs
Sociaux**
-B. Alain
-R. Frédéric
-H. Yall

Stagiaires
-V. Mandy
-D. Magnaka
-T. Ouidja

**Auxiliaires
Socio-éducatifs**
-B. Raymond
-M. Belkacem
-D. Ahmed
-M. Mohamed
-S. Moussa

**Agents
d'accueil**
-D. Kadia
-H. Brigitte

**Agents
d'entretien**
-C. Fatoumata

Compagnons
-A. Mustapha
-A. Stephen

Bénévoles
Dr Langlois
Dr Provost
Infirmier :
G. Vincent
Opticien :
M. Gueneret
Photographe:
K. Kal

RAPPORT BUDGETAIRE 2010 CHRS Georges DUNAND

1 ACTIVITE

Capacité	Nombre de jours d'ouverture.	Nombre de journées		Taux d'occupation	
		Prév 2010	Prév 2009	Prév 2010	Prév 2009
54 Lits	365	19 710	19 710	100 %	100 %

Le CHRS Georges Dunand accueille un public présentant des problèmes de santé divers, nécessitant une prise en charge sanitaire et un accompagnement social spécifiques en fonction du parcours et du projet d'insertion de chaque accueilli.

La dimension sanitaire prend une place importante dans la prise en charge éducative de ce public vulnérable. Des actions de sensibilisation et de prévention des risques sanitaires seront mises en place avec le concours de divers partenaires. Différents ateliers de sensibilisation porteront sur les addictions (Alcool, tabac, drogues,...)

L'année 2010 sera consacrée au développement du partenariat relatif à la santé mentale avec notamment le SMES (Santé Mentale et Exclusion Sociale) de l'hôpital Sainte Anne et avec CMP (Centre Médico-psychologique) Alésia (Paris 14^{ème}) En effet, nous constatons qu'une grande partie des personnes accueillies présentent une fragilité psychologique une des conséquences d'années d'errance marquées par des séjours plus ou moins longs à la rue ou dans des hébergements précaires.

L'intervention d'un psychologue auprès de ce public présentant une vulnérabilité psychique nous semble nécessaire au sein du centre. En effet, l'équipe a besoin d'évoquer avec le psychologue certaines situations sanitaires complexes, de poser des questions précises qui relèvent de sa compétence. Le chef de service a également besoin d'associer le psychologue à des décisions qui nécessitent son avis. Le recrutement d'un psychologue à mi-temps est indispensable pour assurer une prise en charge coordonnée et efficace des difficultés sanitaires et sociales des personnes accueillies.

2 SECTION D'INVESTISSEMENT

Des travaux de réhabilitation prévus courant 2009 seront finalement entrepris durant le premier semestre 2010. Ces travaux permettront d'améliorer les conditions d'accueil et de séjour des personnes hébergées. Notamment, l'aménagement des chambres de trois personnes pour les transformer en chambres doubles.

Par ailleurs, afin d'aménager au mieux ces espaces et permettre un meilleur accès aux personnes à mobilité réduite, nous projetons le réaménagement des locaux du rez-de-chaussée qui comportera un grand réfectoire, une salle d'animation, un espace cyber et des bureaux. Le montant des travaux est estimé à 739.100 €. Des subventions seront demandées pour le financement de ces travaux à hauteur de 568.400 €.

Il est prévu l'achat de matériel et autres équipements nécessaires au fonctionnement de la structure pour un montant de 14000 € détaillé comme suit :

- Matériel informatique : 2500 €
- Photocopieur : 2500 €
- Mobilier : 2000 €
- Matériel électroménager : 7000 €

3 CHARGES D'EXPLOITATION PAR GROUPES FONCTIONNELS

GROUPE I – DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE

Le budget demandé sur le groupe I pour 2010 est de 281.996 €. Soit une diminution de 4870 € par rapport au budget demandé pour l'année 2009.

Commentaires sur les postes les plus significatifs, à savoir :

Achats :

Eau, électricité, chauffage : 44.000 €

La demande pour l'année 2010 est reconduite à l'identique par rapport au budget 2009.

Alimentation : 151 511 €

La subvention demandée pour l'année 2010 concernant l'alimentation des usagers est au même niveau que pour l'année 2009. Détaillée comme suit :

- Repas : 95.800 €
- Petit – déjeuner : 43.200 €
- Pain : 12.000 €
- Repas compagnons : 511 €

Fournitures médicales : 3000 €

La structure doit se doter de matériel consommable dans le cadre de la prévention Contre une éventuelle épidémie de la grippe A H1 N1.

Autres services extérieurs :

Transport usagers : 4 000 €

Des coupons de transport mensuels sont financés par le CHRS afin de permettre aux hébergés sans ressources d'effectuer leurs démarches administratives et se rendre à leurs rendez-vous médicaux.

Autres prestations (Animation et vie social) : 9.000 €

Soit une diminution de 13 000 € représentant un écart de 60 %. Cet écart est dû au fait que, durant l'année 2009, des projets d'animation ont été mis en place mais de manière irrégulière en raison de la particularité sanitaire du public qui éprouve beaucoup de difficultés à s'investir dans des activités culturelles ou de loisirs. Pour l'année 2010, l'équipe éducative envisage de réfléchir avec les personnes hébergées à des projets d'animation plus accessibles.

Déplacements, missions, réceptions : 3000 €

La communauté de service sera sollicitée pour assurer le transport du mobilier et divers équipements lors du déménagement dans les locaux de l'hôpital Broussais du fait des travaux de réhabilitation qui auront lieu dans le centre Georges Dunand en 2010

GRUPE II – DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL

Le budget demandé sur le groupe II pour 2010 est de 627.942 € Comprenant 43.373 € de mesures nouvelles

Commentaires sur les comptes les plus significatifs, à savoir :

621 Personnel extérieur : 20 000 €

Remplacement des salariés en congés payés par du personnel intérimaire. La demande pour 2010 est reconduite à l'identique que pour l'année précédente.

Comptes 63 et 64 concernant les salariés :

Les hypothèses retenues en matière salariale pour le budget 2010, sont conformes aux préconisations de la FEHAP (convention collective 1951), à savoir :

- Valeur du point : 4,392 soit +0.53% par rapport au BP de demande 2009.
- GVT +0,22 %
- Smic : +1,3%

Conformément à cette convention les primes d'ancienneté augmentent de 1 % chaque année dans la limite de 30%. En outre les cadres bénéficient d'une majoration spécifique de 1% par an dans la limite de 20%

L'effectif prévisionnel pour 2010 est de 12.31 ETP

6226 Rémunération d'intermédiaires et honoraires : 44.373 €

Dont 43.373 de mesures nouvelles. Cette ligne concerne les prestations comptables et ressources humaines effectuées par le siège pour le service.

Ces prestations sont évaluées à hauteur de 4 % des charges. Les années précédentes cette demande était effectuée sur la ligne frais de siège.

6333 Formation du personnel : 69.23 €

Le budget 2010 a intégré la participation à la formation continue du personnel car l'équipe du CHRS Georges Dunand a entrepris un travail collectif dans le cadre d'un processus de professionnalisation mis en place par l'UNIFAF, intitulé « Parcours collectifs et individuels de professionnalisation » pour permettre aux membres de l'équipe d'acquérir les outils pédagogiques et pratiques nécessaires à l'accomplissement de leur mission envers les personnes accueillies en CHRS en terme d'accueil, d'accompagnement et de suivi socio-éducatifs.

GRUPE III- DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE

Le budget demandé sur le groupe III pour 2010 est de 256.264 € soit le même budget demandé pour l'année 2009

Commentaires sur les comptes les plus significatifs, à savoir :

Services extérieurs :

Loyers : 114. 000 €.

Correspond au loyer du centre conformément à la convention de location avec le propriétaire.

Contrat de maintenance immeuble : 16 400 €

Interventions fréquentes des différents services de maintenance sur les installations du centre (chaudière, ascenseur, Plomberie, ...) qui présentent une certaine usure suite à une utilisation plus importante qu'auparavant depuis que le centre fonctionne 24h/24h.

Frais de siège et de gestion :

Suite à l'instruction du dossier frais de siège de l'Association conformément à l'arrêté du 10/11/03, la DASS 75, dans sa note du 20/9/06, avait préconisé un taux de 11.8% des classes 6 brutes. Ces frais concernent la direction et l'encadrement mais également les services communs, entretien, informatique, comptabilité, gestion, ressources humaines.

Au budget 2010 la ligne de frais de siège, qui n'intègrent que les coûts de la direction (hors direction de territoire) et de l'encadrement administratif sont retenus à hauteur de 6 % du total des charges. Cette rubrique est en reconduction par rapport au budget exécutoire.

Les dépenses pour l'année 2010 sont de 53.584 € dont 26.370 € concernent les projets d'investissement cités plus haut.

4 PRODUITS D'EXPLOITATION DES GROUPES FONCTIONNELS II ET III

GROUPE II- AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION

Le budget prévisionnel sur le groupe II pour 2010 est de 22 000 €.

Participation des usagers :

La participation financière des usagers est estimée pour l'année 2009 à 20.000 €

Les usagers participent à hauteur de 15 % de leurs revenus. Nous comptons faire participer les usagers à hauteur de 30% lorsque les travaux de réhabilitation seront achevés. Les conditions d'accueil et de séjour des personnes seront meilleures.

GROUPE III – PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES

Le budget prévisionnel sur le groupe III pour 2010 est de 18 000 € ce qui se justifie par le versement de primes du CNASEA faisant suite au recrutement des deux agents d'accueil et de l'agent d'entretien en CAE avec reconduction de leurs contrats en 2010.

5 DOTATION GLOBALE DE FINANCEMENT

Compte tenu des charges prévisionnelles et des recettes en atténuation pour 2010 la dotation globale de financement est déterminée comme suit :

Total des charges	1.192.755 €
Total des produits groupe 2 et 3	40.000 €
Reprise du résultat N-2 (Excédent 2008)	23.323 €
Dotation Globale de financement pour 2010	1.129.432 €

La demande de dotation globale de financement pour l'année 2010 est en augmentation à hauteur de 19,27 % par rapport au budget exécutoire de l'année 2009.

L'importante augmentation est due aux mesures nouvelles à hauteur de 72.743 € et à l'insuffisance de financements sur le groupe II pour les frais du personnel. En effet, les mesures nouvelles en 2009 ont-été retenues dans la limite des crédits accordés sur ce groupe en 2008, majorés de 1 %.